

DECLARATION DES PERFORMANCES
N° CPR-DoP-ADR-054

1 - Code d'identification unique du produit type	MW-EN 13162-T5-DS(70,-)-DS(70,90)-CS(10)15-TR7.5-PL(5)200-WS-WL(P)-MU1
2 - Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant	Isolation thermique des bâtiments (ThIB)
3 - Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, § 5 du règlement n°305/2011	ROCKWOOL FRANCE S.A.S., 111, rue du Château des rentiers, 75013, Paris, France
4 - Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'Annexe V du règlement n°305/2011 :	AVCP système 1 pour la réaction au feu des produits et AVCP système 3 pour les autres caractéristiques.
5 - Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :	EN 13162+A1 : 2015
6 - Organisme(s) notifié(s)	ACERMI (1163);IGH (2477);FIW (0751);LNE (0071)
7 - Performances déclarées :	Se référer au tableau 1 ci-dessous (NPD : Aucune performance déterminée)

Tableau 1 - Performances déclarées

Caractéristiques essentielles		Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance thermique	4.2.1 Résistance thermique m.K/W et conductivité thermique W/(m.K) 4.2.3 Epaisseur, TI	Voir tableau 2 0,035 T5	EN 13162+A1 : 2015
Réaction au feu	4.2.6 Réaction au feu	A1	
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	4.2.7 Caractéristiques de durabilité ^{a)}	A1	
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	4.2.1 Résistance thermique m.K/W et conductivité thermique W/(m.K) ^{b)} 4.2.7 Caractéristiques de durabilité ^{c)}	Voir tableau 2 0,035 DS(70,-);DS (70,90)	
Résistance à la compression	4.3.3 Contrainte de compression ou résistance à la compression 4.3.5 Charge ponctuelle	CS(10)15 PL(5)200	
Résistance à la traction/flexion	4.3.4 Résistance à la traction perpendiculairement aux faces ^{d)}	TR7,5	
Durabilité de la résistance à la compression contre le vieillissement/la dégradation	4.3.6 Fluage en compression	NPD	
Perméabilité à l'eau	4.3.7.1 Absorption d'eau à court terme 4.3.7.2 Absorption d'eau à long terme	WS WL(P)	
Perméabilité au passage de la vapeur d'eau	4.3.8 Transmission de la vapeur d'eau	MU1	
Indice de transmission aux bruits d'impact (pour les sols)	4.3.9 Raideur dynamique 4.3.10.2 Epaisseur, d _L 4.3.10.4 Compressibilité, c 4.3.12 Résistance à l'écoulement de l'air, AF _{fi}	Voir tableau 2 NPD NPD NPD	
Absorption acoustique	4.3.11 Absorption acoustique	Voir tableau 2	
Indice de l'isolation directe au bruit aérien	4.3.12 Résistance à l'écoulement de l'air, AF _{fi}	NPD	
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	4.3.13 Emission de substances dangereuses ^{e)}	NPD	
Combustion avec incandescence continue	4.3.15 Combustion avec incandescence continue ^{e)}	NPD	

^{a)} Pas de variation en ce qui concerne les propriétés de réaction au feu des produits en laine minérale.

Les performances de réaction au feu de la laine minérale ne diminuent pas avec le temps. La classification Euroclasse du produit est liée au contenu organique, et ne peut pas augmenter avec le temps.

^{b)} La conductivité thermique des produits en laine minérale ne change pas avec le temps, l'expérience a montré que la structure de fibre est stable et que la porosité ne contient pas d'autre gaz que l'air de l'atmosphère.

^{c)} Pour la stabilité dimensionnelle de l'épaisseur uniquement.

^{d)} Cette caractéristique concerne également la manipulation et l'installation.

^{e)} Une méthode d'essai est en cours d'élaboration et lorsqu'elle sera disponible, la norme sera modifiée

DECLARATION DES PERFORMANCES
N° CPR-DoP-ADR-054

Tableau 2

Epaisseur (mm)	Résistance thermique (m.K/W)	Raideur dynamique	Absorption acoustique
50	1.40	NPD	NPD
55	1.55	NPD	NPD
60	1.70	NPD	NPD
65	1.85	NPD	NPD
70	2.00	NPD	NPD
75	2.10	NPD	NPD
80	2.25	NPD	NPD
85	2.40	NPD	NPD
90	2.55	NPD	NPD
95	2.70	NPD	NPD
100	2.85	NPD	NPD
105	3.00	NPD	NPD
110	3.10	NPD	NPD
115	3.25	NPD	NPD
120	3.40	NPD	NPD
125	3.55	NPD	NPD
130	3.70	NPD	NPD
135	3.85	NPD	NPD
140	4.00	NPD	NPD
145	4.10	NPD	NPD
150	4.25	NPD	NPD
155	4.40	NPD	NPD
160	4.55	NPD	NPD
165	4.70	NPD	NPD
170	4.85	NPD	NPD
175	5.00	NPD	NPD
180	5.10	NPD	NPD
185	5.25	NPD	NPD
190	5.40	NPD	NPD
195	5.55	NPD	NPD
200	5.70	NPD	NPD
205	5.85	NPD	NPD
210	6.00	NPD	NPD
215	6.10	NPD	NPD
220	6.25	NPD	NPD
225	6.40	NPD	NPD
230	6.55	NPD	NPD
235	6.70	NPD	NPD
240	6.85	NPD	NPD
245	7.00	NPD	NPD
250	7.10	NPD	NPD
255	7.25	NPD	NPD
260	7.40	NPD	NPD
265	7.55	NPD	NPD
270	7.70	NPD	NPD
275	7.85	NPD	NPD
280	8.00	NPD	NPD
285	8.10	NPD	NPD
290	8.25	NPD	NPD
295	8.40	NPD	NPD
300	8.55	NPD	NPD

Les performances du produit identifié au point 1 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 3.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Rafael RODRIGUEZ
 Directeur Général ROCKWOOL FRANCE S.A.S.

Rafael Rodriguez
 Rafael Rodriguez (Sep 22, 2021 11:26 GMT+2)